

Compte-rendu du Conseil municipal de Cournols du 14 juin 2019.

Présents : Philippe TARTIÈRE, Nicolas COMBY, Françoise BARBAT, Agnès DURAND, Geneviève FAYE-GUILLERAND, Bruno MAUGUE, Bernard MIOCHE, Bruno SAMSON, Michaël SAVIGNAT, Émeline SIOR.

Excusé : D CHATRAS (procuration à P. TARTIERE). **Secrétaire de séance :** Père B SAMSON.

➤ **Début à 20 h 30.**

Les points suivants ont été abordés selon l'ordre du jour (ajout du 1^{er} point).

1. – D.I.A maison et parcelles CLEMENT A COURNOLS.

Parcelles n° ZH 31 ZH 102 AH 138 : Pas d'intention de préempter de la part de la commune.

2. – Étude sur le réseau Eau Pluviale sur le centre de Chabannes.

Suite à la visite des élus sur place, P Tartière a rencontré le service du Conseil Départemental : L'ADIT63 propose une mission (état des lieux des réseaux, etc.) pour cela, une délibération est nécessaire pour l'adhésion à l'ADIT 63 de 4 €/an/habitant supplémentaires. Adhésion pour 2019. (coût 952€). L'ADIT 63 propose beaucoup de domaines de compétences, voiries, finances, urbanismes...

3. – Aménagement de la zone réservée N 815 à Chabannes.

C'est une parcelle en ruine, de 117m² qui ne peut avoir pour destination finale que l'usage public de la commune. Des aménagements pourraient être faits : ranger les conteneurs ; réserve d'eau pour l'incendie, ou d'autres possibilités. Un contact sera pris avec les propriétaires afin d'échanger sur un achat possible.

4. – Recensement de la population 2020.

Le recensement de la commune se déroulera du 16 janvier au 15 février 2020. Un coordinateur communal est désigné: Philippe TARTIERE et un agent recenseur : Évelyne CHATRAS.

5. – Point sur la prestation espaces verts.

La prestation a un mois et demi de retard, avec une intervention non terminée sur Cournols, et surtout aucune intervention sur Chabannes. Les retours d'informations de l'entreprise sont rares et inacceptables. Une intervention est prévue semaine 25 à Chabannes.

6. – Compte-rendu des commissions.

1. – **SIVOS** : La réfection du sol de la cantine est prévue pour début juillet, un déménagement est à faire avant le 8 juillet, le weekend du 6 au 7.

2. – **Forum “bien vieillir”** aura lieu en fin d’année (pour la 3^{ème} fois). À partir de 60 ans.

3. – **Habitat** : ZAC des Loubrettes aux Martres-de-Veyre : voiries en cours de finition ; il y aura une crèche sur place. – Des logements sociaux livrés récemment sur différentes communes. Résidence seniors en cours d’installation à Orcet , et un autre en projet à Aydat est à l’étude.

7. – Questions diverses.

1. – Le conseil municipal organisera une réunion avec les **nouveaux habitants** avant la fin de l’année. Seront conviés aussi la secrétaire de mairie, les associations de Curnols.

2. – Information sur la **taxe d’assainissement** : Le problème des impayés devient important et représente une part conséquente (environ 1.000 € d’impayés à ce jour). Le montant annuel de recettes est de 4.200 €.

3. – Sinistre (fuite de fioul) :

Suite à la visite des experts, les travaux ont pu commencer. Une partie importante des travaux n’est pas pris en charge par l’assurance. P Tartière a rencontré le référent Groupama de la commune, une démarche en notre faveur auprès du “service consommateurs” de Groupama à Lyon sera faite. Une réponse est attendue d’ici quelques semaines.

4. – **Mur du jardin communal** : l’entreprise d’insertion de la Communauté de communes a commencé à démonter et remonter le mur en pierres sèches. La restauration du petit bâtiment se fera en même temps. L’intervention est prévue sur 2 fois 15 jours cette année (la cabane et tout le mur supérieur). Une deuxième intervention l’an prochain permettra de finir l’enceinte du jardin. Il faudra revoir la question de la location des jardins, 3 parcelles sont disponibles.

5. – Travaux mairie et logement :

Suite à la visite du bureau d’études pour revoir le coupe-feu entre l’étage et le rez-de-chaussée, cela permettra à l’architecte d’affiner son plan et son chiffrage. Les plans seront terminés pour juillet, et une consultation des entreprises est possible pour mi-juillet.

6. – Repas des aînés :

Le repas aura lieu cette année au Foyer rural. La date retenue est le samedi 19 octobre à midi.

Prochain Conseil : le 12 juillet à 20 h 30

La séance est levée à 23 h 00.